

UN Global Compact Communication On Progress

Juillet 2021 – Juin 2022





Déclaration de soutien continu au Global Compact

par David Kalfon, Président de SANSO Investment Solutions

le 30 juin 2022,

À l'ensemble de nos parties prenantes,

Je suis heureux de confirmer que Sanso Investment Solutions réitère son soutien envers les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des Droits de l'Homme, du Travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur les progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,



David Kalfon
Président



Sommaire

1. Présentation de la société et de ses parties prenantes
2. Politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise
3. Politique d'Investissement Socialement Responsable
4. Données ISR sur nos portefeuilles



1. Présentation de la société et de ses parties prenantes

Un acteur de la finance responsable et durable

SANSO signifie Oxygène en japonais.

L'expérience de notre équipe est entièrement dédiée à la recherche de **résultats financiers** associée à un **niveau élevé de service**.

Nos solutions visent à répondre aux **enjeux sociétaux** de développement durable, actuels et futurs.

« SANSO IS donne du sens à vos investissements »



Les chiffres clés

- Société indépendante créée en **2011**
- Une équipe de 23 personnes dont 12 gérants
- Plus de **1,5 Md €** sous gestion*
- Clients :
 - 41% Institutionnels et Entreprises
 - 45% Family Offices et Gestion Privée
 - 14% Gérants d'actifs
- **29 fonds** gérés
- Plus de **380 mandats** de gestion

Source : *Sanso IS, au 31/12/2021



Nos principes

Proximité



Notre structure incarne un modèle entrepreneurial à votre service et à votre écoute. Le partage de l'information avec vous constitue notre ADN.

Sur-mesure



Nous créons pour vous des solutions d'investissement sur-mesure adaptées à vos besoins.

Développement Durable



Nous mettons au cœur de nos investissements les préoccupations liées aux enjeux du développement durable.

Sanso Investment Solutions propose des solutions d'investissement **novatrices** à destination d'une clientèle privée et institutionnelle.

La société et ses parties prenantes

Sanso IS est une société par actions simplifiée (SAS) française dont le métier est la gestion d'actifs pour compte de tiers. À ce titre elle est agréée et régulée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 30 juin 2022 les encours gérés par la société s'élèvent à environ 1,4 milliard d'euros. Les clients de la société sont :

- Des investisseurs institutionnels
- Des entreprises
- Des professionnels de la gestion de patrimoine
- D'autres gestionnaires d'actifs

Les clients sont actuellement basés en Europe mais principalement en France. Ils sont quasi-exclusivement des professionnels des marchés financiers et/ou de la gestion de patrimoine.

La société emploie 23 personnes basées à Paris en France

La société et ses parties prenantes

- Les fournisseurs directs de Sanso IS sont :
- Des sociétés de services financiers : dépositaire, comptable, auditeurs, courtiers, fournisseurs de données financières et extra financières, autres sociétés de gestion d'actifs etc.
- Des prestataires informatiques et éditeurs de logiciels
- Des sociétés de services collectifs : chauffage, climatisation, eau, réseaux de télécommunications
- Divers autres fournisseurs pour le mobilier, les consommables de bureau, le nettoyage des locaux, les déplacements des collaborateurs etc.

Le capital de Sanso IS est détenu :

- à 45% par OTCex, groupe financier dont le siège est basé en France
- à 30% par des spécialistes de la gestion de patrimoine, également basés en France
- à 25% par les dirigeants et salariés

Analyse des risques et opportunités liés au Global Compact et aux Objectifs de Développement Durable pour Sanso IS

Sanso IS est potentiellement exposé à des controverses liées aux Droits de l'Homme, au Droit du Travail, à l'environnement et à la corruption au travers de :

Ses relations avec les salariés, fournisseurs, clients et actionnaires.

Ses investissements réalisés dans le cadre de son métier de gestion d'actifs, les sociétés financées pouvant elles-mêmes être impliquées dans des controverses.

Par ailleurs, la transformation en cours pour rendre le modèle économique mondial compatible avec le développement durable et atteindre les Objectifs du Développement Durable créé également l'opportunité d'investir dans des sociétés vertueuses dont l'activité favorise l'atteinte de ces objectifs.

Ces risques et opportunités sont traités par Sanso IS au travers de sa politique :

- de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) en ce qui concerne les relations avec les salariés, fournisseurs, clients et actionnaires.
- d'Investissement Socialement Responsable (ISR) dans le cadre de son métier de gestion d'actifs.



2. Politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Les Droits de l'Homme

Politique

- Sanso IS réaffirme son attachement au respect des Droits de l'Homme et sa volonté de respecter le Droit International et de ne pas se rendre complice de violation des Droits de l'Homme. La société incite de façon régulière ses salariés à exprimer leur point de vue et leur degré de satisfaction et met en place des mesures favorisant un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

Actions

- Maintien des 8 jours de congés payés accordés à tous les salariés en plus du minimum légal.
- Mise en place d'une organisation souple intégrant le télétravail.
- Maintien d'une subvention pour la pratique d'une activité physique.
- Augmentation de la diversité homme-femme au sein des équipes.

Résultats

- 96% des équipes pratiquent le télétravail de manière régulière.

Les Droits de l'Homme

Covid-19 : Actions mises en place

- Maintien du télétravail pour tous les collaborateurs de Sanso IS.
- La présence sur le lieu du travail était basée sur le volontariat.

Covid-19 : Résultats

- 96% des salariés continuent de pratiquer le télétravail de manière régulière.

Normes internationales du travail

Politique

- Sanso IS respecte scrupuleusement la législation française en termes de Droit du Travail, la France ayant ratifié l'ensemble des conventions fondamentales et de gouvernance de l'OIT. En outre, la politique de Sanso IS vise à attirer et retenir les meilleurs talents, à favoriser la cohésion entre les salariés, à faire participer l'ensemble des employés aux résultats de l'entreprise et à assurer un bon équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

Actions

- Sanso IS a adressé à tous ses collaborateurs une enquête de satisfaction sur l'environnement de travail.
- Les salariés ont été consultés au sujet du réaménagement des bureaux ainsi que sur la mise en place du flex office.
- Mise en place d'une subvention pour des équipements informatique personnels.

Résultats

- 78% des salariés de la société sont désormais actionnaires.

Arrivées	Départs
1	0

Environnement

Politique

- Etant donné le secteur d'activité de Sanso IS son impact direct sur l'environnement est relativement limité. Nous nous efforçons néanmoins de limiter notre consommation d'électricité et de matières premières afin de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de limiter les ponctions sur les ressources planétaires et la pollution.

Actions

- Poursuite de la politique favorisant l'utilisation des transports en commun dans le cadre des déplacements professionnels.
- Recours à des traites ayant une démarche éco-responsable.
- Mise en place de vélo de fonction.
- Mise en place de poubelles de tri dans les locaux de Sanso IS.

Résultats

- Pour la même consommation d'électricité, le passage à l'électricité verte a permis d'éviter environ 728 kg Co2/an.

Lutte contre la corruption

Politique

L'activité de gérant d'actifs pour compte de tiers est soumise à une réglementation très stricte en matière de déontologie que Sanso IS applique à la lettre, notamment:

- Existence d'un Responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI)
- Procédure de déclaration des transactions personnelles pour les gérants de portefeuille
- Procédure de Lutte contre le Blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)
- Procédure de gestion des conflits d'intérêts

Actions

- Nous complétons les obligations réglementaires ci-dessus par la signature du Code d'éthique et normes de conduite professionnelle du CFA Institute qui fait figure de référence dans l'industrie.
- Les salariés ont passé une formation en ligne sur la Lutte contre le Blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT). Les scores de connaissance ont atteint au moins 90% de réussite.
- Maintien de la mutualisation et de la redistribution des cadeaux d'affaires à l'ensemble des salariés.

Résultats

- Aucun manquement aux obligations réglementaires ou au code de déontologie interne n'est à relever sur l'exercice allant du 01/07/2021 au 30/06/2022.
- L'ensemble des salariés a bénéficié de la mutualisation des cadeaux d'affaires.

Philanthropie et société civile

Sanso IS s'applique à elle-même les principes de développement durable et de responsabilité sociale qu'elle prône dans sa politique d'investissement.

Sanso IS est impliquée vis-à-vis de la société civile en finançant la fondation Akuo qui entreprend et soutient des projets de développement durable en faveur des populations défavorisées et de la protection de l'environnement dans le monde entier. Cette implication se matérialise par la redistribution d'1% des frais de gestion et la mise à disposition de 5 jours-homme.

Sanso IS reverse 10% des frais de gestion financière du fonds Sanso Objectif Durable 2024 au bénéfice d'associations de défense de l'environnement et de protection des océans : Surfrider Foundation Europe et l'Institut Océanographique Fondation Albert 1er Prince de Monaco. Cela représente un montant de 25 000€ pour chaque association.



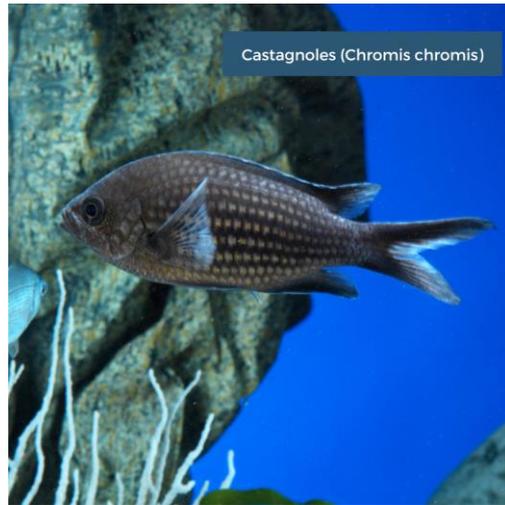
Institut
océanographique
Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco



Rapport d'impact et contribution positive 2021



Rapport d'impact et contribution positive 2021

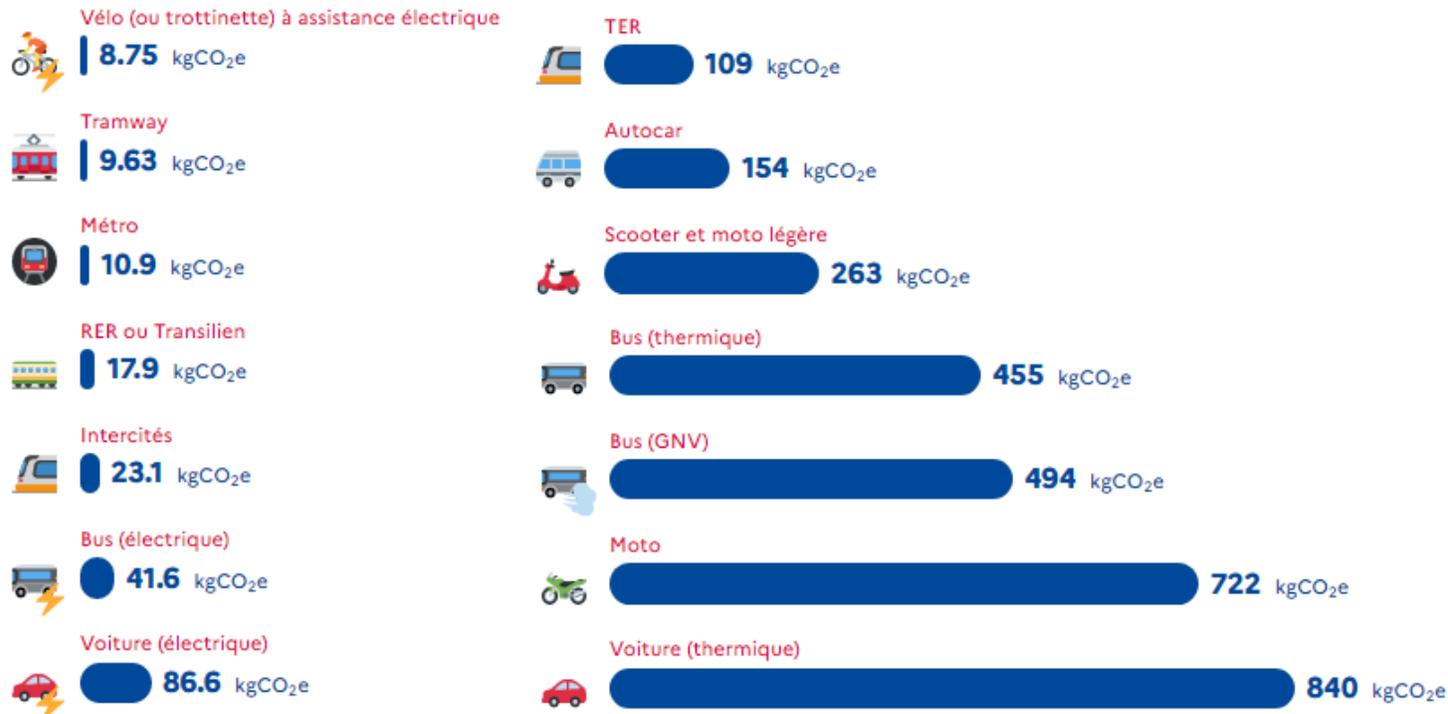


Rapport d'impact et contribution positive 2021



Les collaborateurs de SANSO IS utilisant les vélos de fonctions électriques ont parcouru 4 380 km depuis la mise en place du service.

D'après le comparateur de l'ADEME, ce moyen de transport a permis d'éviter 2,15 kg de CO₂ par rapport au métro et plus de 254 kg de CO₂ comparé aux scooters.



Source : ADEME

Sanso Convictions ESG – Un fonds solidaire



Sanso Convictions devient Sanso Convictions ESG, un fonds solidaire qui a pour vocation de développer une finance plus **sociale et solidaire** afin de tendre vers un développement économique plus durable. La gestion de ces fonds se fait en prenant en compte des **critères extra-financiers** lors des décisions d'investissement sans pour autant renoncer à la rentabilité. Ils ont ainsi pour ambition de **combinaison un rendement financier et un rendement sociétal**.

Sanso Convictions ESG a va financer deux entités dont l'activité poursuit un double objectif de performance sociale ou environnementale d'une part et financière d'autre part.

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés

Sanso IS a investi 5% du fonds Sanso Convictions ESG chez France Active, soit environ 3 millions d'euros.

 **habitat & humanisme**
ILE-DE-FRANCE

Sanso IS a pour projet de participer à ces améliorations en investissant 1% du fonds Sanso Convictions chez Habitat & Humanisme, soit environ 0,6 millions d'euros.

Actions envisagées pour 2022 - 2023

Droits de l'Homme

- Favoriser la diversité dans les recrutements.

Normes Internationales du Travail

- Sensibilisation des salariés au droit à la déconnexion.
- Renouvellement de l'enquête de satisfaction sur l'environnement de travail.
- Etudier le passage de la société en B corp ou entreprise à mission
- Maintenir le recours à des entreprises solidaires.

Environnement

- Recyclage du papier et des déchets.
- Mise en place d'une demi journée d'action par salarié.
- Mise en œuvre d'actions favorisant la mobilité verte.



3. Politique d'Investissement Socialement Responsable

Être responsable, performant et engagé

Sanso IS contribue ainsi à faire le lien entre les épargnants qui veulent **donner du sens à leurs placements** et les émetteurs qui répondent à des problématiques de développement durable.

Financer les acteurs de la transition vers une économie durable



En répondant aux Objectifs de Développement Durable définis par les Nations-Unies.

En bénéficiant d'opportunités liées à la croissance forte des marchés sous-jacents.

Privilégier les émetteurs soucieux de leur responsabilité sociétale



En favorisant les acteurs économiques prenant en compte les intérêts de l'ensemble de leurs parties prenantes.

En évitant certains risques financiers dus à une mauvaise gestion des enjeux ESG.

Être acteur du changement



En contribuant à une prise en compte généralisée des enjeux ESG par les gestionnaires d'actifs dans notre secteur.

En s'engageant dans des initiatives de place visant à promouvoir l'ISR et en soutenant financièrement des fondations.

Nos 4 piliers

Sanso IS prend systématiquement en compte des **critères ESG** dans ses décisions d'investissement pour plus de **80% des actifs sous gestion**.

La démarche d'investissement responsable et durable de Sanso repose sur 4 piliers :



PILIER 1

Investir dans des entreprises d'avenir dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies (Sustainable Development Goals).



PILIER 2

Exclure les entreprises dont le comportement est contraire aux principes du Pacte Mondial des Nations-Unies au même titre que celles des secteurs du Tabac et du Charbon.



PILIER 3

Calculer la note ESG et l'empreinte carbone de nos portefeuilles en adoptant une démarche d'amélioration de celles-ci.



PILIER 4

Engagement actionnarial et dialogue avec nos gestionnaires d'actifs partenaires pour les inciter à faire progresser leurs pratiques d'intégration ESG.





PILIER 1 : INVESTIR DANS LES THÉMATIQUES D'AVENIR

Investir dans des entreprises d'avenir dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies.



Nos portefeuilles concentrent des **entreprises dont l'activité a un impact positif sur l'atteinte des 17 Objectifs de Développement Durable** des Nations-Unies. L'objectif de Sanso IS est d'avoir une exposition à ces objectifs supérieure à celle d'indices représentatifs de leurs univers d'investissement.

Ces entreprises connaissent **un développement rapide** grâce à leur exposition aux mégatendances telles que la transition énergétique, le vieillissement de la population ou la meilleure gestion des ressources naturelles.





À travers l'analyse du « business model » des sociétés, **MSCI ESG Research** détermine pour chaque entreprise, le pourcentage du chiffre d'affaires qui peut être alloué à chacun des Objectifs de Développement Durable.

Afin de sélectionner les titres dont l'attractivité extra financière est la meilleure, **Sanso IS** a retenu ce fournisseur de données extra financières reconnu comme un **leader dans le domaine de la recherche ESG**

Exemples de pourcentage de chiffre d'affaires des entreprises contribuant aux ODD



100%



100%



SIEMENS Gamesa
RENEWABLE ENERGY

100%



P&G

49,25%



PILIER 2 : EXCLURE CERTAINES ENTREPRISES

Exclure les entreprises dont le comportement est contraire aux principes du Pacte Mondial des Nations-Unies au même titre que celles des secteurs controversés.



Sanso IS exclut plus de 400 sociétés contrevenant de façon grave et répétée aux principes du **Pacte Mondial des Nations Unies** au même titre que celles des secteurs du Tabac et du Charbon.

Pour les identifier nous avons décidé de nous appuyer sur les listes de trois des plus grands fonds de pension mondiaux en raison de leur démarche d'exclusion approfondie.



Fonds souverain Norvégien - NBIM



Fonds de pension néerlandais



Fonds de pension néerlandais

Raisons d'exclusions normatives et sectorielles:

Par critères



Violation du Pacte Mondial
Controverses graves et répétées relatives à l'environnement, aux Droits de l'Homme et du Travail, à la corruption.



Armes Controversés
Convention d'Ottawa – Sociétés qui fabriquent, vendent, stockent et transfèrent des bombes à sous-munitions et mines antipersonnel

Par secteurs



Tabac
Production de tabac



Charbon
*Sociétés réalisant plus de 30% de leur CA ou de leur activité via le charbon thermique**

*Sauf si ces sociétés ont une stratégie de transition vers les énergies renouvelables



PILIER 3 : IMPACT ESG ET CARBONE

Calculer la note ESG et l'empreinte carbone de nos portefeuilles en adoptant une démarche d'amélioration de celles-ci.

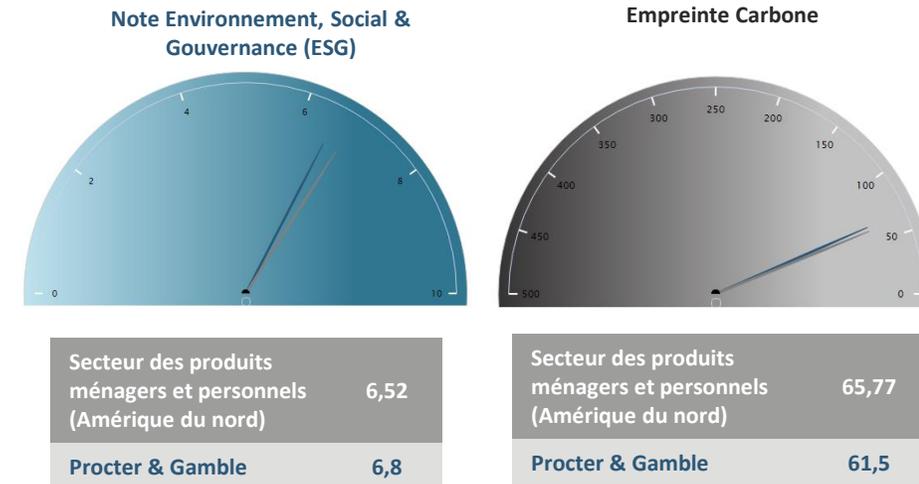


Lors de leurs décisions d'investissement **les gérants prennent en compte** :

- le **comportement des sociétés** en matière de politiques et pratiques environnementales, sociales et de gouvernance
- **l'empreinte carbone** de la société (scopes 1 et 2)

Chaque portefeuille a pour objectifs d'avoir une **note ESG supérieure** et une **empreinte carbone inférieure** à celles d'un indice représentatif de son univers d'investissement.

Nous nous appuyons **sur les données fournies par MSCI** pour déterminer l'impact de nos fonds et de leurs indices de référence.



Secteur des produits ménagers et personnels (Amérique du nord)	Score ESG/10	Empreinte Carbone (T/M\$CA)
KIMBERLY-CLARK CORP	8,5	197,5
SPECTRUM BRANDS HOLDINGS INC	4,6	24,2
COLGATE-PALMOLIVE CO	8	35,1
ENERGIZER HOLDINGS INC	3,2	37,7
CLOROX COMPANY	8	38,6
PROCTER & GAMBLE CO/THE	6,8	61,5



PILIER 4 : ENGAGEMENT

Dialoguer avec les gestionnaires d'actifs partenaires pour les inciter à faire progresser leurs pratiques d'intégration ESG.

ENGAGEMENT

Dans le cadre de la sélection de fonds Sanso IS interroge ses partenaires sur l'intégration des enjeux ESG au sein de leur process d'investissement.

Un **dialogue avec ces gestionnaires** est systématiquement mis en place afin de les inciter à intégrer ces considérations dans leur processus d'investissement.

Ce dialogue va prendre la forme de :



Rendez-vous avec les équipes de gestion, d'analyse et de distribution au cours desquels Sanso Is exprime son attachement à l'intégration de ces enjeux par ses partenaires et met en avant l'intérêt de ces sujets.



Courriers adressés aux instances de direction des **sociétés de gestion concernées**, rappelant le souhait d'une meilleure prise en compte de ces enjeux.



Un **suivi de l'évolution de la démarche** des gestionnaires dans ce domaine.

En l'absence de progrès après 24 mois de dialogue Sanso IS statue sur l'opportunité de continuer à travailler ou non avec les gestionnaires concernés.



ENGAGEMENT AVEC LES ENTREPRISES

La politique d'engagement avec les entreprises est articulée autour de la distinction entre activités et comportement d'une entreprise.

En fonction des entreprises la démarche peut prendre l'une des deux formes suivantes :

- **Engagement sur le plan de la transparence ESG**

L'objectif est d'inciter les entreprises ne publiant pas suffisamment de données ESG à mettre à niveau leur transparence dans ce domaine en rappelant notamment que ces informations sont des éléments clés du processus d'investissement de Sanso IS.

- **Engagement sur le plan stratégique**

Cet engagement s'adresse aux entreprises ayant des activités à impact négatif, par exemple à forte intensité carbone. Ce dialogue visera à comprendre si l'entreprise met en œuvre des actions pour limiter l'impact négatif généré par les activités considérées voire souhaite mettre fin à ces activités afin de les remplacer par des solutions plus respectueuses du développement durable.

ENGAGEMENT COLLABORATIF

Ces actions d'engagement et de dialogue pourront être menées par Sanso IS en collaboration avec d'autres investisseurs, notamment dans le cadre de Shareholders for Change.

Sanso IS pourra par ailleurs apporter son concours à d'autres actions de dialogue mises en œuvre par cette coalition d'investisseurs dès lors que Sanso IS est investi dans sociétés concernées et partage les préoccupations et approuve les modalités d'action des autres membres du groupement.



POLITIQUE DE VOTE

Sanso IS a sélectionné ISS pour l'assister dans l'analyse des résolutions et la mise en œuvre de la politique de vote.

Dans le cadre de sa politique « SRI », ISS élabore des directives de vote **conformes aux objectifs des investisseurs soucieux du développement durable.**

Sur les questions environnementales et sociales, la politique « SRI » de ISS vise à soutenir les organes de direction qui promeuvent des **pratiques commerciales durables, le respect de l'environnement, des pratiques de travail équitables, la non-discrimination et la protection des droits humains.**

En matière de gouvernance d'entreprise, de rémunération des dirigeants et de structure d'entreprise, les lignes directrices de la politique « SRI » sont fondées sur un **engagement pour la création et la préservation de valeur économique et pour la promotion des principes de bonne gouvernance d'entreprise et de la diversité au sein des organes de direction.**

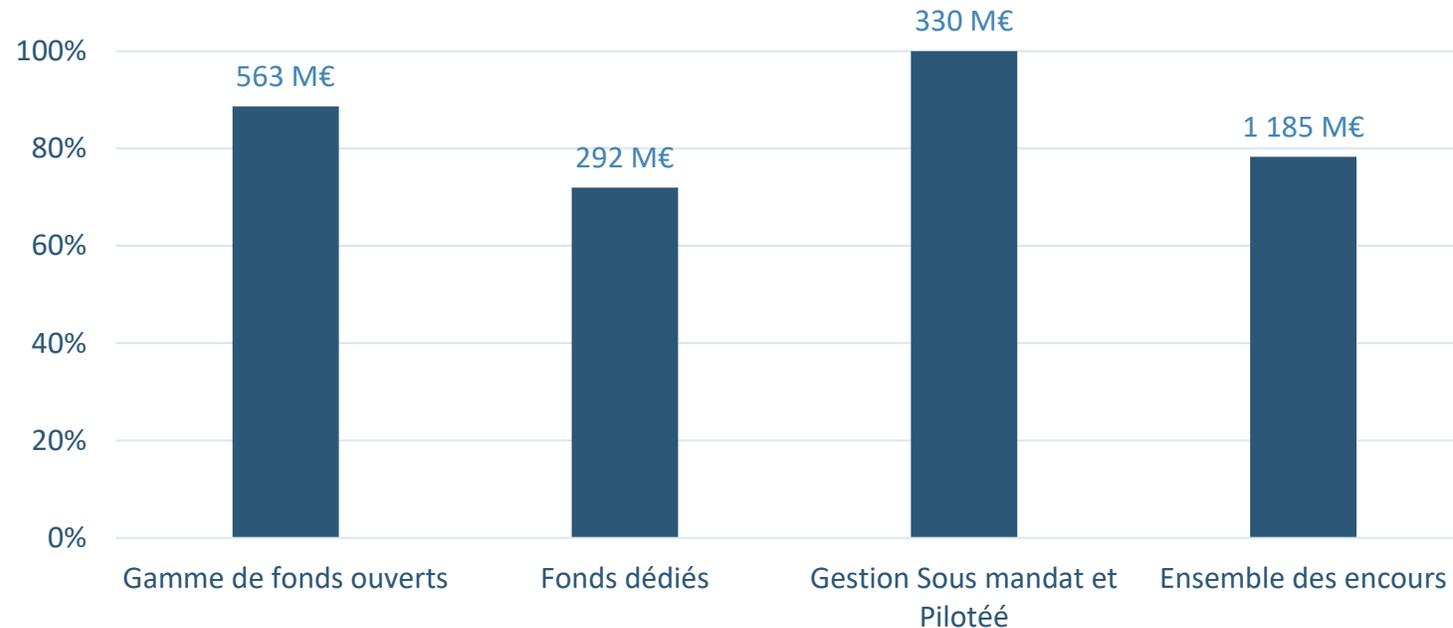


En votant, SANSO IS se préoccupe non seulement du rendement économique pour les actionnaires et d'une bonne gouvernance d'entreprise, mais aussi de s'assurer que les activités et les pratiques de l'entreprise sont conformes aux objectifs généraux de la société.

Encours prenant en compte les critères ESG

Au 31 décembre 2021 80% des encours gérés par SANSO Investments Solutions intègrent dans leur processus d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance. Ce chiffre reste stable comparé à l'année précédente.

Encours concernés par la prise en compte de critère ESG



Source : Sanso IS, MSCI ESG Research, au 31.12.2021

Notre implication dans l'écosystème de la gestion responsable



Signataire depuis 2017

Un engagement en matière
**d'Investissement
Responsable et Durable.**



Signataire

Un volonté de respecter les
principes **fondamentaux du
développement durable** en
tant qu'entreprise.



**Participe au Comité
Technique Investissement
Responsable**

Une participation et une vision
des **développements des
pratiques ISR.**



Signataire

Une conviction qu'une **action
forte en faveur du climat**
débouchera sur une **meilleure
croissance et un
développement plus durable.**



Membre depuis sa création

Un soutien au **développement
de l'ISR en France et en
Europe** via le réseau Eurosif.



Signataire

Un soutien à cet organisme
gérant la plateforme la plus
importante de **reportings
environnementaux** dédiées
aux entreprises et aux villes.



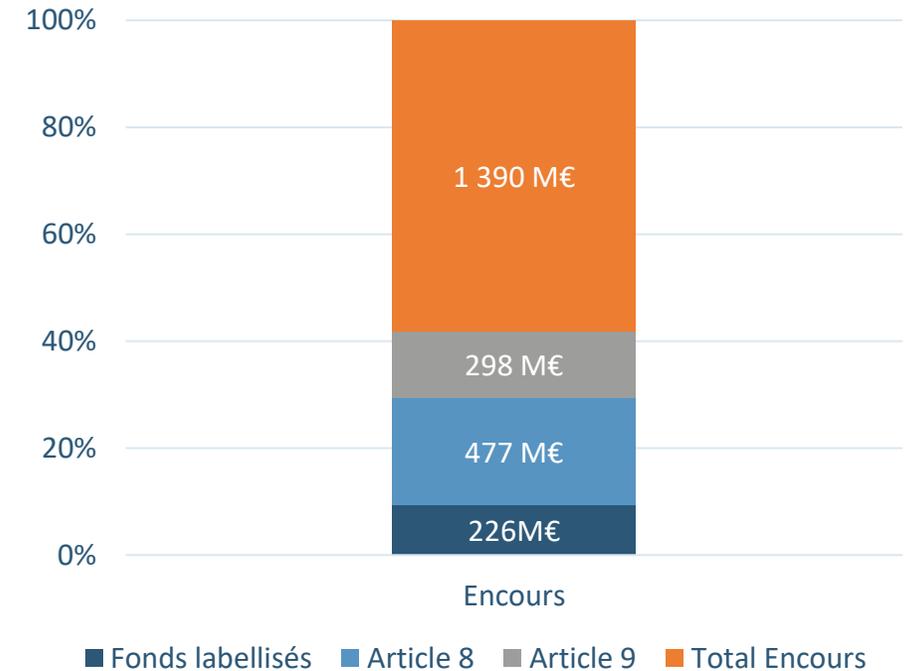
4. Données ISR sur nos portefeuilles

Fonds classés article 8 ou 9 SFDR

56% des encours gérés par SANSO Investments Solutions sont classés article 8 ou 9 de la réglementation SFDR. Ce chiffre reste stable comparé à l'année précédente.

Fonds Sanso IS	Catégorie SFDR	Label	Encours €
Go Court Terme	Article 8		28 056 160
Maxima	Article 8		21 641 148
Opale Patrimoine	Article 8		810 628
Sanso Convictions ESG	Article 8		49 614 616
SANSO ESG Market Neutral	Article 8	Label ISR	3 786 520
Sanso Essentiel	Article 8	Label ISR	16 312 120
Sanso Megatrends	Article 8		90 749 715
Sanso Megatrends 2	Article 8		89 007 465
Sanso MultiStratégies	Article 8		28 416 420
Sanso Objectif Durable 2024	Article 8	Label ISR	57 618 100
Sanso Patrimoine	Article 8		20 127 414
Sanso Short Duration	Article 8		41 449 307
Luz Global pricing Power	Article 8		18 190 151
Objectif développement	Article 8		4 466 478
Occitanie Valeurs	Article 8		5 219 053
Breizh Invest	Article 8		1 715 161
Sanso Carbon Initiative Trends	Article 9		126 980 543
Sanso Smart Climate	Article 9	Label ISR	149 219 560
Apicil Monde Actions Durables	Article 9		22 010 067

Source : Sanso IS au 30.06.2022

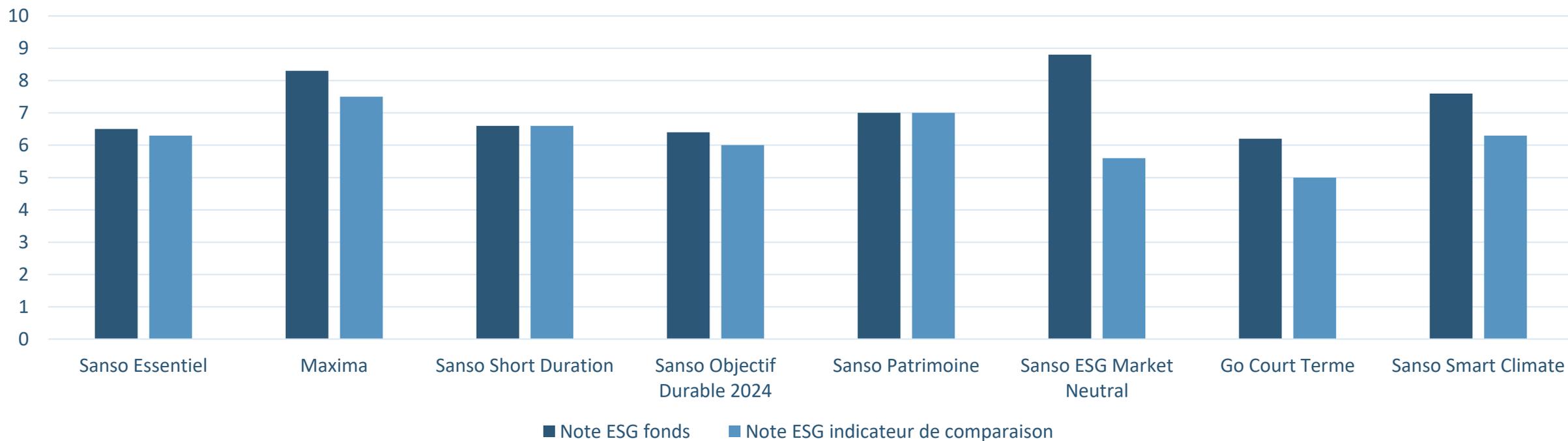


Source : Sanso IS au 30.06.2022

Notation ESG de nos portefeuilles

Tous les fonds que Sanso IS gère en titres vifs ont une note ESG supérieure à celle de leur indicateur de référence. L'indicateur de référence peut être un indice représentatif de l'univers d'investissement de la stratégie ou un univers d'investissement défini en interne.

Note ESG de notre gamme de fonds ouverts gérés en titres vifs

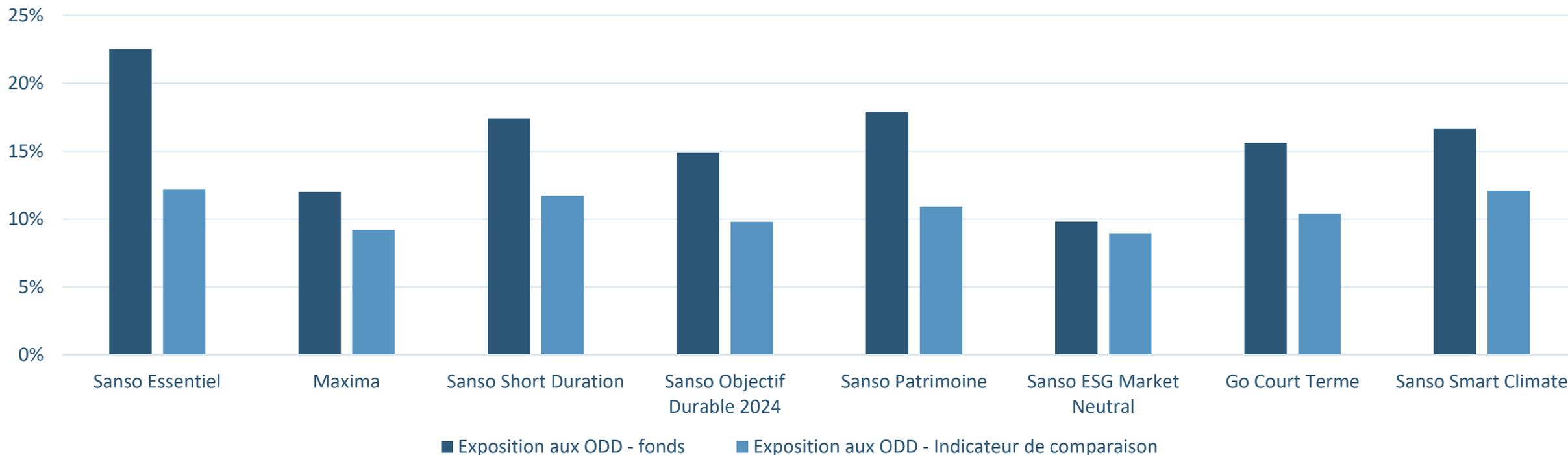


Source : Sanso IS, MSCI ESG Research, au 31.12.2021

Exposition aux objectif du développement durable des fonds gérés en titres vifs

Tous les fonds ouverts gérés en titres vifs ont une exposition aux ODD supérieure à celle de leur indicateur de référence. L'indicateur de référence peut être un indice représentatif de l'univers d'investissement de la stratégie ou un univers d'investissement défini en interne.

Exposition aux ODD de notre gamme de fonds ouverts gérés en titres vifs



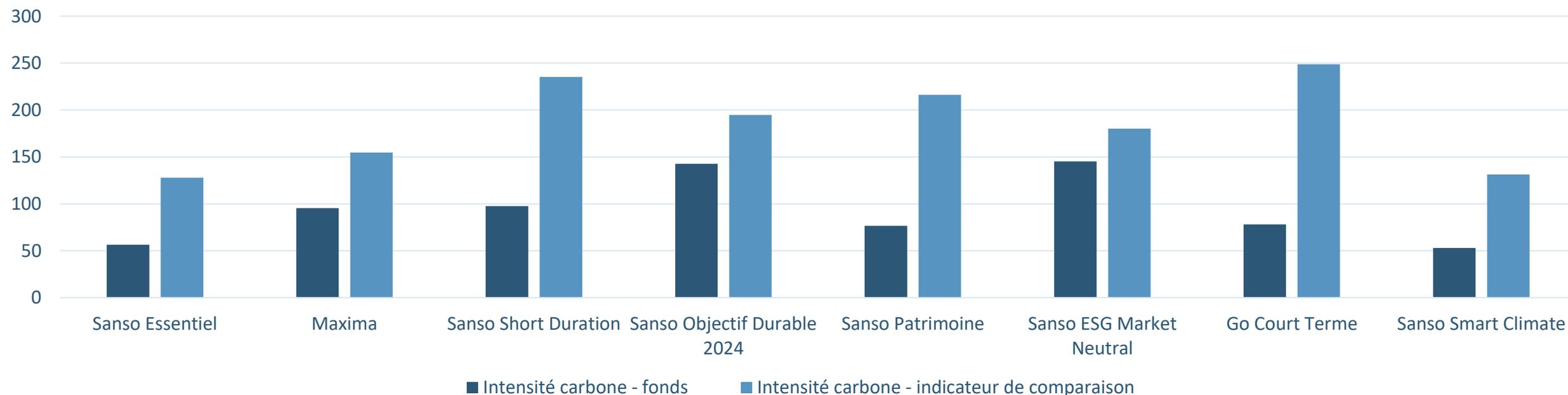
Source : Sanso IS, MSCI ESG Research, au 31.12.2021

Intensité carbone des fonds gérés en titres vifs

Pour mesurer l'intensité carbone des fonds et de leurs indices de comparaison Sanso IS utilise les émissions scope 1 et 2 des entreprises qui sont rapportés au chiffre d'affaires des sociétés. Ces données sont fournies par MSCI.

Tous les fonds ouverts qui sont gérés en titres vifs ont une intensité carbone inférieure à celle de leur indicateur de référence. L'indicateur de référence peut être un indice représentatif de l'univers d'investissement de la stratégie ou un univers d'investissement défini en interne.

Intensité carbone de notre gamme de fonds ouverts gérés en titres vifs

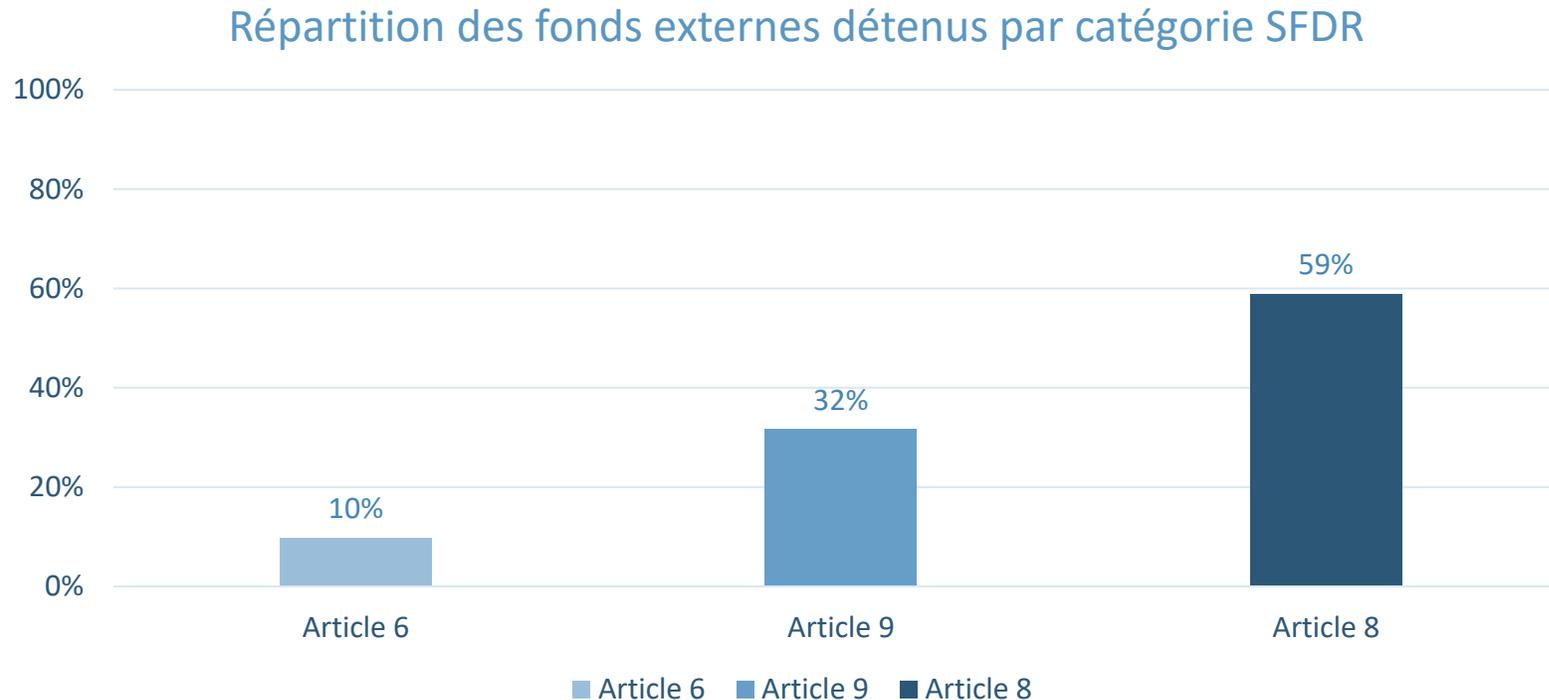


Source : Sanso IS, MSCI ESG Research, au 31.12.2021

Sélection de fonds externes

Sanso IS accorde une grande importance à la prise en compte des critères extra-financiers de manière contraignante dans les fonds qu'elle sélectionne.

Plusieurs de ces fonds de fonds limitent leurs investissements aux fonds article 8 et 9 et dans certains cas aux fonds ayant une approche significativement engageante au sens de la doctrine AMF.



Source : Sanso IS au 31.12.2021

Disclaimer

Ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Il ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.

Investir sur les marchés financiers comporte des risques de perte en capital.

Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou futures.

Les solutions d'investissement présentent un risque de perte en capital. Toute personne désirant investir dans les OPCVM mentionnés dans ce document est tenue de consulter le document d'informations clé pour l'investisseur visé par l'Autorité des Marchés Financiers et disponible sur simple demande auprès de **Sanso Investment Solutions**.

L'accès aux solutions d'investissement de la Société peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéficiaire ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA.

Il est recommandé aux investisseurs de contacter leurs conseillers, de les rencontrer régulièrement pour faire le point sur leur situation.